

CSAL – Formation Spécialisée

Compte-rendu CGT de la séance du 22 avril 2026



ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation PV CSAL-FS du 03/03/2026
- 2 - Présentation de la note d'orientations ministérielles 2026 santé, sécurité et conditions de travail 2026
- 3 - Budget enveloppe locale : premières actions, provisionnement aménagements de poste
- 4 - Budget enveloppe mutualisée de formations : présentation du catalogue 2026
- 5 - Examen des fiches au RSST
- 6 - Bilan des signalements 2025 (fin d'année) et 2026 (1er trimestre)
- 7 - Questions diverses

Déclaration liminaire CGT

Une déclaration liminaire a été lue par les représentants de la CGT en ouverture de séance.

Elle est disponible sur ce lien :

<https://47.cgtfinancespubliques.fr/organismes-paritaires/comite-social-d-administration/formation-specialisee/article/csa-formation-specialisee-ex-chs-ct-22-04-26>

Point 1 – Approbation du PV

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis au vote.

Les représentants du personnel votent **POUR** son approbation.

Point 2 – Note d'orientations ministérielles 2026

Les grandes lignes de la note d'orientations ministérielles 2025/2026 ont été rappelées en séance par Monsieur ESPINAT (Inspecteur santé et sécurité au travail) :

- maintien du nombre d'acteurs de prévention.
- un accent particulier doit être mis sur la prévention primaire, notamment dans le cadre des nouvelles organisations de travail.

Toutefois, il précise que cette prévention primaire reste peu développée localement dans la mesure où elle concerne essentiellement les nouvelles organisations de travail, alors que les structures existantes sont déjà en place. En pratique, la prévention mise en œuvre relève donc davantage de la prévention secondaire.

- développement de formations, notamment en matière de secourisme en santé mentale.

S'agissant des risques liés à l'amiante, Monsieur ESPINAT nous informe qu'une réunion est prévue prochainement avec les acteurs de l'immobilier.

Il précise que la prochaine note d'orientation pourrait couvrir une période de trois à quatre ans.

Concernant le DUERP, un groupe de travail est prévu à la mi-juin afin de faire le point

S'agissant de la médecine de prévention, **le départ du médecin de prévention a été confirmé** et aucune information n'a été communiquée à ce stade quant à son remplacement.

Commentaires et interventions CGT :

Derrière des orientations ambitieuses, les moyens ne suivent pas.

Le recours majoritaire à la prévention secondaire illustre les limites du système actuel, qui intervient davantage pour corriger que pour prévenir.

L'absence de médecin de prévention reste particulièrement préoccupante.

Point 3 – Budget local

Madame MORIN (Animatrice de la politique ministérielle de prévention) est en visio.

Compte tenu des contraintes budgétaires et du contexte, la dotation par agent est en diminution cette année. Les crédits sont structurés en 2 niveaux : les enveloppes locales calculées en fonction des effectifs pour financer les actions de prévention et les enveloppes régionales destinées à financer des actions de formation.

Pour le Lot-et-Garonne, 28 200 euros sont alloués aux actions de prévention et 9 400 euros aux actions de formation.

Les représentants CGT sont intervenus pour dénoncer une baisse du budget bien au-delà de la diminution des effectifs : - **9,43%** pour l'enveloppe locale et -**6,50 %** pour le budget des formations, par rapport à 2025.

Ils ont rappelé que **le budget s'élevait à 45 670 euros** en 2022 **contre 28 200 euros** pour 2026. Ils dénoncent une baisse continue des moyens, liée à des décisions gouvernementales (baisse drastique depuis la suppression des CHS-CT par la FS).

L'examen du budget local a permis d'aborder plusieurs postes de dépenses :

- Les aménagements de poste, dont le coût est important, ont conduit à envisager une enveloppe réduite à 9 000 euros.
- Les mises en conformité électrique seront à revoir plus tard (pas de devis).
- Les levées des réserves électriques sur Villeneuve devront être traitées en cofinancement avec le budget départemental de la DDFIP (demande des OS).
- S'agissant du matériel, la proposition relative aux trousses de secours et aux armoires à pharmacie n'a pas été retenue, ces équipements étant pris en charge par le Secrétariat général avec des normes précises à respecter concernant leur contenu.
- Plusieurs dépenses restent en attente. C'est notamment le cas de celles liées à la qualité de l'air ainsi qu'au plan d'évacuation aux Jacobins, dans l'attente de devis.
- Concernant les adaptateurs, il a été décidé d'en acquérir un, afin de tester sa pertinence avant une éventuelle commande.

- La maintenance des fontaines à eau sera cofinancée avec le budget de la DDFIP (demande OS).
- Le projet de casque de bien-être immersif est suspendu dans l'attente de retours sur les formations prévues en juillet ainsi que de précisions concernant les modalités (et le coût) des maintenances.
- Concernant les sacs à dos pour le télétravail, il a été décidé de commander un modèle moins coûteux afin d'en évaluer la qualité. En fonction, un choix sera arrêté sur le type de sac à retenir.
- Concernant l'acquisition d'escabeaux, un recensement doit être fait au préalable pour s'assurer s'il est pertinent d'en commander.
- A la demande de la CGT concernant un problème de stores au SIE Agen, il est précisé que des travaux sont en cours avec l'AGILE.
- Le recours à des vigiles est maintenu avec un nombre de jours défini localement avec le chef de service et les agents. Ce sera en cofinancement avec le budget DDFIP, sur la dotation globale de fonctionnement (demande des OS).

DO (dépense obligatoire) ou PU (proposition d'utilisation)	PROPOSITIONS DE DÉPENSES DDFIP 47	COÛT	VALIDATION FS
DO	Budget annuel affecté aux aménagements de poste prescrits par le médecin du prévention	12 000,00 €	9 000,00 €
DO	Budgétisation en attente devis : sécurité incendie, mise en conformité électrique vérifications réglementaires	2 000,00 €	0,00 €
DO	Maintenance – Levée réserves électriques – CFP VILLENEUVE/LOT (devis FAUCHE)	6 517,87 €	3 258,94 €
DO	Maintenance défibrillateurs tous sites (devis SCHILLER)	300,00 €	300,00 €
PU	15 souris verticale ergonomique (devis UGAP)	892,73 €	892,73 €
PU	20 sacs à dos télétravail (devis UGAP)	634,30 €	
PU	2 escabots sécurisés (devis UGAP)	376,31 €	0,00 €
PU	Bottes en caoutchouc BCR (devis Gamm Vert)	104,97 €	104,97 €
PU	Maintenance fontaines à eau - 1 ^{er} semestre (devis Serviceo)	1 382,40 €	1 382,40 €
PU	Renouvellement des produits pharmaceutiques des armoires infirmières des sites de la DDFIP 47 (devis UGAP)	209,68 €	
PU	Kit de bien-être immersif autonome en VR (devis ConVRgence)	4 740,00 €	
PU	15 trousses de secours SST (devis UGAP)	185,24 €	
PU	16 adaptateurs casque pour téléphone	143,84 €	
PU	Stores fenêtres étage SIE 31	319,60 €	
PU	Vigile Cité administrative (devis SARL Consulting)	1 944,00 €	972,00 €
PU	10 supports PC portable (devis UGAP)	322,61 €	322,61 €
PU	Diagnostic qualité de l'air - Jacobins		
PU	Mise à jour des plans d'évacuation – Jacobins		
	TOTAL	32 073,55 €	16 233,65 €
	SOLDE	-3 873,55 €	11 966,35 €

Commentaire CGT :

Les arbitrages budgétaires traduisent une gestion contrainte où de nombreux projets sont reportés ou conditionnés. Les besoins des agents sont souvent subordonnés à des logiques financières.

Point 4 – Budget formation

La question du budget formation a été abordée avec la volonté de maintenir les formations en secourisme, tout en réfléchissant à une organisation locale permettant d'en réduire le coût.

Il a été proposé de désigner des agents référents pour le maniement des extincteurs, notamment sur le site de Villeneuve.

Une formation à l'utilisation des défibrillateurs a été ajoutée, pour un coût estimé à 360 euros. Il a également été indiqué qu'un recensement des agents déjà formés devait être réalisé.

Un accent particulier a été mis sur la santé mentale, avec la relance de la formation relative à « l'usure de compassion ». Toutefois, un manque de candidats a été constaté, notamment sur certains sites, sans explication identifiée à ce stade.

Commentaire CGT :

*Si ces formations sont nécessaires, leur accessibilité reste une question centrale : comme pour les formations professionnelles, **la charge de travail et le manque d'effectifs limitent la participation des agents**, ce qui en réduit l'efficacité.*

Point 5 – Fiches RSST

Plusieurs signalements ont été examinés, notamment le problème persistant du portail de la cité administrative (intervention CGT), dont les dysfonctionnements ne sont pas résolus malgré les interventions récentes.

Concernant le bâtiment A, il a été rappelé que le local d'infirmier évoqué sur une fiche correspond au cabinet médical. Il a également été précisé que l'obligation de disposer d'un local infirmerie est conditionnée à un effectif minimal de 500 agents sur site, seuil non atteint en l'espèce.

Commentaire CGT :

Ces éléments n'enlèvent rien aux difficultés rencontrées par les agents au quotidien. Les problématiques signalées perdurent et nécessitent des réponses plus rapides et plus efficaces.

Point 6 – Fiches de signalement

Des situations de violence ont été signalées et examinées dans le cadre des fiches de signalement.

Commentaire CGT :

Ces signalements confirment une dégradation du climat de travail et renforcent la nécessité de mesures concrètes pour protéger les agents.

Point 7 – Questions diverses

Plusieurs sujets ont été abordés en fin de séance :

- Concernant l'arrivée des inspecteurs stagiaires et les mouvements de mutation, une demande de plus de transparence a été exprimée et des évolutions semblent être engagées.
- Aucune information nouvelle n'a été apportée concernant les ruptures conventionnelles.
- S'agissant des composteurs à Marmande, une erreur a été reconnue et leur retrait est prévu.

Conclusion CGT

Cette formation spécialisée confirme un décalage persistant entre les orientations affichées et leur mise en œuvre concrète.

De plus, la prévention reste majoritairement corrective.

Est-ce vraiment de la prévention quand les causes sont connues mais sans réelle volonté de les traiter ?

Pire, on ne peut que constater et dénoncer que les contraintes budgétaires continuent de peser sur les décisions !

La CGT Finances Publiques 47 poursuivra son action pour défendre les conditions de travail et faire entendre les revendications des agents.

Les représentants de la CGT 47
Sarah LIMOURI – Jean François DUCOS
Expert CGT : Michel RABILLARD

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade :

Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

.....

Date:.....

Signature,



A renvoyer à l'adresse mail : cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr